

Café géo du /11/2008 à Mulhouse

Jean-Luc PIERMAY

Professeur à l'université Louis Pasteur de Strasbourg

Mardi 25 novembre 2008

38<sup>ème</sup> café de géographie de Mulhouse

## **Le Maroc, île ou pont ?**

Mon intérêt pour le Maroc a commencé il y a trois ans, dans le cadre d'un projet de recherche de l'IRD sur les ancrages locaux des transformations productives à l'œuvre dans ce pays. Problématique économique, donc, mais dont on verra qu'elle ouvre rapidement à d'autres pistes.

### Le Maroc, entre pont et île

Au premier regard d'une carte du Maroc, l'idée du pont vient à l'esprit. Que sont en effet ces treize kilomètres qui séparent le Maroc de l'Europe ? Peu de choses, certes. Mais quel détroit que ce détroit de Gibraltar, de quels enjeux et de quelles ambiguïtés il est porteur ! Il est l'ouverture de la Méditerranée sur le grand large, de part et d'autre de deux rives très peuplées. Il correspond aujourd'hui à une partie de la frontière Schengen, étroitement surveillée, hostile à toute pénétration clandestine, mais tellement ouverte aux échanges humains et économiques réglementaires que resurgit périodiquement l'idée d'un futur tunnel sous-marin. De plus, au-delà des contrastes actuels, le détroit de Gibraltar est porteur d'une profondeur historique rare. On pourrait remonter aux colonnes d'Hercule qui représentaient pour les Anciens le début d'un monde aux dimensions insoupçonnées. On pourrait remonter à l'origine mythologique de Tanger ; combien de villes au monde peuvent se vanter d'une origine mythologique ? Mieux, le souvenir reste très vivace aujourd'hui d'Al Andalus, l'Andalousie arabe et musulmane, ce foyer de culture qui, chassé de la rive nord par la reconquête espagnole, se réfugia sur la rive sud, notamment à Fès et à Tétouan.

L'idée de pont ne mobilise pas seulement pour le versant nord du Maroc. Au sud, par le désert, circulaient autrefois les caravanes de dromadaires, véhicules des trafics d'or, de sel et d'esclaves. Certes, les échanges transsahariens ont décliné avec le contournement du désert par les navires occidentaux dès la Renaissance, puis avec les colonisations. Mais les souvenirs restent très présents. La plupart des dynasties marocaines sont par exemple nées aux confins du désert, les anciens carrefours qu'étaient les oasis servant alors de points de départ pour la conquête du pays. De plus, on assiste aujourd'hui à un regain des échanges à travers le désert, avec des caravanes désormais constituées de camions. Et le Maroc regarde de plus en plus vers l'Afrique occidentale, où il bénéficie d'un profond intérêt, issu en particulier du fait que les confréries musulmanes auxquelles se rattachent les populations de ces pays sont souvent d'origine marocaine.

Le Maroc ne serait-il qu'un pont ? Il est aussi une île. Une blague marocaine cite les quatre voisins du pays : l'Algérie, la mer Méditerranée, la mer Atlantique et la mer mauritanienne. Avec l'Algérie, la frontière est fermée ; depuis les indépendances, elle a été beaucoup plus

souvent fermée qu'ouverte. La mer Méditerranée est étroite, mais si la mer Atlantique est immense, que dire alors de la mer mauritanienne dont on ne voit pas le bout ? Il est d'ailleurs à signaler qu'un cinquième voisin n'est pas cité : l'Espagne (par ses deux enclaves de Ceuta et Melilla) ; mais le Maroc ne reconnaît pas ce qui n'est pour lui qu'une occupation. Si l'on ajoute que le Maroc ne fait plus partie de l'Union Africaine depuis que cette institution a remis en question la marocanité du Sahara occidental (l'ancien Sahara espagnol), on comprend mieux encore ce sentiment de l'isolement.

### Un pays qui change

Le Maroc a connu un grand changement avec le nouveau règne, celui de Mohammed VI, qui a débuté en 1999. Auparavant, Hassan II, fils et successeur de Mohammed V, sultan puis roi de l'Indépendance (1956), avait fait de l'affermissement de la monarchie son objectif majeur. Il lutta très vite contre le mouvement national, sur lequel son père avait dû s'appuyer pour la conquête de l'indépendance. Son règne fut dominé par des préoccupations sécuritaires, très sensibles notamment après plusieurs attentats ratés au début des années 70. Son fils, Mohammed VI, ouvre une nouvelle ère, marquée par des préoccupations économiques fondées sur une volonté d'ouverture, de transformation, de modernisation. Le changement survenu entre les deux règnes demande toutefois à être nuancé, d'une part parce que le tournant vers l'économique était déjà sensible à la fin du règne de Hassan II, d'autre part parce que les ouvertures de Mohammed VI restent bridées par les inévitables soucis sécuritaires du régime. Mais la perception globale reste celle d'un changement de perspectives et d'image.

Sur le plan économique, les effets de ce changement de perspective sont spectaculaires. Les plus visibles consistent en de travaux d'une taille et d'une ampleur telles que le pays n'en avait pas connu depuis le protectorat. Le plus important de ces grands travaux se situe à Tanger. On construit en effet sur les bords du détroit un port destiné à accueillir les porte-conteneurs, énormes navires reliant les extrémités de la planète et qui ne peuvent se permettre de détours. Pour eux, le détroit de Gibraltar, passage obligé sur la ligne droite entre l'océan et le canal de Suez, est susceptible de constituer un relais de choix. Le deuxième de ces grands travaux est à Rabat-Salé. Il poursuit l'objectif double de réunifier une agglomération dont les contrastes sociaux et politiques deviennent dangereux (un versant plutôt aisé à Rabat, un versant pauvre à Salé) et de conforter les fonctions de haut niveau de la capitale du royaume. L'aménagement de la vallée qui sépare les deux villes, celui de la corniche de Rabat à destination d'un habitat de standing, la mise en place du premier tramway du pays, visent à métamorphoser une ville chère au roi. Le troisième des grands travaux est maintenant en vue, la mise à niveau de Casablanca, métropole économique du pays. On pourrait ajouter les transformations de Marrakech pour le tourisme international, d'ambitieux travaux d'infrastructures (chemins de fer, autoroutes, routes rurales) et bien d'autres. Ces travaux concernent tous les domaines : infrastructures, tourisme, services (avec un programme d'accueil d'entreprises délocalisées, dans l'"offshoring"), habitat (villes nouvelles, résorption des bidonvilles, etc.), industrie, etc. Au cœur de ces grands travaux est le roi, clef de voûte de l'édifice politique. Autour de lui, son entourage joue un rôle essentiel. Il comprend ses très puissants conseillers, des technocrates (dont certains peuvent occuper des postes ministériels), un nombre important d'agences (de manière très significative, elles ont toutes leur siège à Rabat, même quand elles ont en charge une région périphérique du pays) et l'administration déconcentrée, à la tête de laquelle sont les walis et les gouverneurs dans les diverses préfectures et provinces. On remarquera que cette liste ne comprend ni le gouvernement, ni même le premier ministre, ni les députés, ni les collectivités décentralisées et leurs élus ; sauf dans le cas où elles sont tenues par des personnalités de la première liste, proches du roi, ces instances ne jouent qu'un

rôle secondaire. Les capitaux viennent essentiellement de l'étranger, ce qui donne au roi un rôle supplémentaire d'intermédiaire avec de puissants investisseurs et des bailleurs de fonds étatiques ou internationaux. Traditionnellement, les capitaux émanaient de France et d'Espagne, qui restent aujourd'hui les premiers investisseurs. S'y ajoutent actuellement les pétrodollars arabes, que les événements du 11 septembre 2001 ont incité à désertir l'Occident et qui cherchent des pays arabes fiables.

On voit à travers ce dernier exemple la situation de bon parti que peut jouer le Maroc par rapport à des financeurs variés. Des accords internationaux, moins visibles que les grands travaux mais très structurants, soutiennent l'ouverture. Le plus important du fait de l'importance des échanges ont été signés avec l'Europe ; deux tiers des échanges se font avec l'UE, dont 26 % avec la France et 14 % avec l'Espagne. En octobre 2008, le Maroc a ainsi bénéficié, de la part d'une Union Européenne qui sait se faire espérer, du "statut avancé" qui lui permettra de patienter en attendant peut-être un jour d'obtenir l'adhésion qu'il a déjà sollicitée. Mais le Maroc a aussi signé avec les Etats-Unis un accord de libre-échange, de même qu'avec trois autres pays arabes (Tunisie, Egypte, Jordanie) qui n'ont ni frontières avec lui, ni frontières ensemble (Accords d'Agadir). Mais ces accords ont une portée réduite par la modicité des échanges (5 % des échanges avec les Etats-Unis, 1 % avec les pays arabes concernés).

### Les ancrages sociaux de l'économie

Le Maroc se transforme donc. De nouveaux modèles sociaux apparaissent : l'entrepreneur et le cadre dynamique ont remplacé le fonctionnaire dans l'imaginaire collectif. Mais que voit-on en regardant l'entreprise ? Les entreprises étrangères qui s'implantent sont les icônes de l'ouverture. Ces entreprises connues font les gros titres des médias, elles concentrent les envies officielles. Elles peuvent être des activités de services ; mais les plus valorisantes sont les équipementiers aéronautiques (une zone leur est dédiée à l'aéroport de Casablanca) et automobiles. La palme revient à Renault, qui projette une usine de 3000 ouvriers près de Tanger, une usine qu'elle persiste à confirmer malgré la crise actuelle du secteur. Intermédiaire entre les entreprises étrangères et les entreprises marocaines sont les sous-traitants textiles, détenus par des nationaux mais travaillant à façon pour des groupes extérieurs. Ils sont nombreux partout, mais surtout à Tanger (avec souvent des donneurs d'ordres espagnols). Existe également une foule d'entreprises industrielles marocaines, parmi lesquelles prédominent les sociétés familiales, le lien familial étant un support fondamental de la confiance. Nées historiquement à Casablanca, développées aujourd'hui dans toutes les grandes villes de la côte, elles vont de la petite entreprise au grand groupe de plusieurs milliers de salariés. On les trouve bien sûr dans le textile (avec les plus gros bataillons de main d'œuvre), mais aussi dans tous les autres domaines industriels, la plupart de ces dernières œuvrant dans des "niches" pour le marché local. Les entreprises textiles, en revanche, sont très sensibles à la concurrence internationale, notamment à la concurrence chinoise. Mais le Maroc bénéficie de la proximité de l'Europe et de la rapidité des liaisons, qui permettent à ses entreprises de réagir très rapidement aux commandes d'un marché de la mode qui exige une réactivité très grande.

Les enquêtes auprès des chefs d'entreprises permettent d'observer la situation plus en profondeur, et notamment de dépasser la seule question économique pour prendre en compte d'autres dimensions. L'ouverture de cette catégorie sociale est évidente. Elle se traduit par l'adoption d'innovations techniques et gestionnaires, par la soif d'informations, par le sens du contact. Un pont. Mais ce qui frappe est aussi la présence d'ancrages sociaux très forts. Comme cela a été dit, la famille est un môle de stabilité. Mais il faudrait citer la tribu

d'origine, très sensible parfois à travers les recrutements de la main d'œuvre (surtout pour les chefs d'entreprises du sud, y compris quand ils sont localisés dans le nord). De plus, les enquêtes menées dans diverses villes du pays montrent des tonalités urbaines très fortes. L'opposition entre les Fassis et les Soussis est de notoriété publique. Les Fassis (du nom des habitants de la ville de Fès) sont des Arabes, entretenant traditionnellement des relations très fortes avec le pouvoir, d'abord à Fès (capitale du Maroc avant l'établissement du protectorat), puis à Casablanca et à Rabat lors de la descente du pouvoir vers la côte en 1912. Les Soussis (du Souss, région située immédiatement au sud d'Agadir) sont des Berbères, très solidaires et non liés au pouvoir ; ils donnent une tonalité très particulière aux entreprises de leur ville d'origine. La solidarité est en revanche beaucoup plus faible à Casablanca, qui retient ses entreprises par la puissance économique de la métropole. Mais il existe d'autres tonalités urbaines. Les Rifains (des montagnes du Rif) sont descendus en masse vers Tanger ; ils y pratiquent une pluri activité, qui mêle industrie, activisme notabiliaire et politique au niveau local, spéculation foncière et immobilière et trafics en tout genre. Mais on trouve aussi à Tanger une interaction plus forte qu'ailleurs entre capitaux marocains et étrangers, génératrice de nouvelles formes d'enracinement local. Quant à Rabat, souvent considérée par les entrepreneurs comme une annexe de Casablanca, elle surprend par la puissance de ses groupes, qui développent des stratégies de proximité et parfois des liens forts avec le pouvoir royal. Chaque ville ressemble parfois à une île.

Cette rencontre étonnante entre la modernité et la tradition vaut également pour le pouvoir central. Ce dernier est connu au Maroc sous un terme spécifique, celui de "Makhzen", terme que l'on pourrait définir par l'existence de plusieurs cercles concentriques autour de la personne du roi. Mais ici, le roi n'est seulement l'homme politique. Il est aussi le principal investisseur, à la tête des principaux groupes du pays, avec des frontières souvent peu nettes entre le politique et l'économique. Tout se mesure alors aux relations que l'on a par rapport à la personne du roi. Ainsi, la modernité que le Maroc affiche tant se construit sur du relationnel souvent très ancien. On note une permanence des grandes familles ; les Fassis ont déjà été signalés. Le tout forme un ensemble parfois très contradictoire avec les promesses d'une plus grande démocratie. Ainsi, la presse marocaine s'est-elle fait l'écho récemment d'un conflit entre les deux principaux investisseurs immobiliers du pays (dont le roi ne fait pas partie), l'un d'entre eux accusant plus ou moins clairement l'autre de bénéficier d'un favoritisme d'Etat dans le cadre des appels d'offre étatiques. Même si le tout est tempéré par la difficulté de critiquer ouvertement, les allégeances makhzénienne pointent très vite derrière l'Etat.

### La confiance, fondement du changement

De tels constats nous conduisent à reconsidérer les visions étroitement économistes de l'économie. Celle-ci est en fait profondément ancrée dans des pratiques sociales et culturelles. Au Maroc, l'ancrage social de l'entreprise tient à la nécessité fondamentale de la confiance, qui peut être garantie en premier lieu par un tissu de liens sociaux auxquels nul ne peut échapper. Cette confiance constitue une assurance dans des temps d'incertitude et de profonds changements, alors que la société est soumise à de rudes épreuves. A leur tour, ces ancrages sociétaux favorisent la reproduction d'attitudes et de modèles sociaux.

En même temps, ces ancrages sociétaux peuvent aussi être porteurs de conformisme et d'immobilisme. L'Etat marocain le redoute de manière évidente, lui qui manifeste des réticences vis-à-vis des sociétés familiales nationales et qui, dans son projet de modernisation, fait le choix de l'investissement étranger pour importer de nouvelles méthodes et pour dynamiser l'économie. Cette méfiance est-elle pleinement méritée ? Elle est en tout cas dommageable, eu égard au poids des entreprises familiales dans l'économie marocaine et à

leurs propres capacités d'évolution. Celles-ci sont très sensibles lors de la transmission des entreprises. Les fils, mais aussi les filles, de chefs d'entreprises que l'on dit très conformistes ont été formés à leur initiative dans de bonnes écoles marocaines ou étrangères. Au moment de la reprise de l'affaire, ils expriment des soucis très novateurs pouvant aller jusqu'à l'ouverture du capital. Mais ils sont tout autant décidés à maintenir un noyau familial fort.

Mais le regard ne peut pas seulement se porter sur l'entreprise. D'autres échelles sont aussi à prendre en compte. Le raisonnement peut être transposé à l'échelle de l'Etat. Derrière l'Etat moderne que l'on veut construire, transparaît fortement le Makhzen. Ce « conservatisme » est en partie une chance. Ainsi, la monarchie conforte sa légitimité dans sa revendication d'une filiation avec le Prophète. Cela fait du roi le « commandeur des croyants », ce qui constitue une assurance très appréciable de stabilité dans les incertitudes actuelles.

Tout n'est pas dit dans cette analyse. La modernisation du pays rencontre de très sérieux obstacles, qui ne sont pas indépendants de ces ancrages sociétaux. Deux de ces blocages doivent être soulignés. L'un des plus forts est l'existence d'un système foncier complexe et dépassé, qui permet difficilement la mobilisation des terres pour de nouvelles affectations. Or, on sait que le foncier constitue souvent un remarquable révélateur de la société. Par ailleurs, le système marocain de formation est mauvais. Les entreprises peinent à recruter de la main d'œuvre. Si l'ensemble du pays connaît une pénurie de main d'œuvre qualifiée, la région de Tanger connaît même un manque de main d'œuvre non qualifiée. De plus, les indicateurs sociaux sont souvent mauvais.

La société marocaine est actuellement mise à rude épreuve. Le projet de modernisation laisse sur le carreau beaucoup de Marocains : les pauvres, les analphabètes, les mal alphabétisés, ceux qui n'ont pas de relations ; des ruraux bien sûr, mais plus grave politiquement des citadins des périphéries urbaines. Bien sûr, la prégnance des réseaux sociaux constitue le principal filet de protection. Mais les insuffisances de celui-ci deviennent pourtant de plus en plus manifestes. Il est inévitable que la quête d'une modernité inatteignable pour le plus grand nombre suscite des réactions. Celles-ci trouvent leur principal catalyseur dans des mouvements islamistes, qui sont –par chance- gênés dans leur développement par l'aura religieuse du roi. La société marocaine se situe actuellement au moment crucial. C'est le moment où la modernité doit convaincre. On voit le balancement continu entre l'ouverture du pont et le renfermement sur l'île. Le Maroc est-il une île ou un pont ? Les deux, bien sûr, jusque dans les stratégies politiques, économiques ou sociales, nécessairement de bricolage, qui permettent de louvoyer en permanence entre ces deux pôles.

Jean-Luc Piermay

## **Discussion**

### **Pouvez-vous nous dire quelques mots sur le Sahara occidental ?**

La question était inévitable !

Le Sahara occidental est une ancienne colonie espagnole, dans laquelle les colonisateurs avaient très peu investi. Il est aussi une très ancienne revendication marocaine. Le Maroc se pose actuellement comme l'héritier d'une longue tradition étatique. Sa contestation des frontières se fonde d'une part sur le souvenir d'une influence du sultan nettement au-delà

des frontières actuelles, ensuite sur le constat de restrictions territoriales au moment du protectorat, enfin sur l'absence de délimitation internationale de la plupart des frontières actuelles. Le problème est que l'influence du sultan a considérablement fluctué dans le temps. Les revendications territoriales lors de l'indépendance de 1956 étaient exorbitantes : elles englobaient le Sahara occidental, la Mauritanie jusqu'à Saint Louis du Sénégal, une partie du Sahara algérien, sous le prétexte que la prière du vendredi y était faite autrefois au nom du sultan chérifien.

Le Maroc a habilement annexé le Sahara occidental en 1976 (épisode de la « Marche Verte »), en profitant du désir des Espagnols de se débarrasser de leur colonie. Dans un premier temps, le territoire a été annexé avec la Mauritanie. Puis le Maroc a récupéré la totalité du territoire.

Le Sahara occidental représente pour le Maroc un enjeu symbolique, politique (il a joué un grand rôle dans l'affermissement de la monarchie alaouite), géopolitique (éviter d'être encerclé par l'influence algérienne) et économique (pêche et surtout mines de phosphate). Mais le Maroc a dépensé beaucoup d'argent et a beaucoup investi au Sahara. Laâyoune (El Aaiún) est une ville moderne de 250 000 habitants. Des infrastructures modernes ont été créées et une Agence spéciale (Agence du Sud) est chargée de l'investissement dans le territoire.

Le Sahara occidental fait toujours l'objet d'une contestation internationale. L'Algérie soutient les revendications des Sahraouis, réfugiés à Tindouf. Le point est tellement sensible qu'il a été à l'origine du départ du Maroc de l'Union Africaine.

On constate une évolution actuelle. Le Maroc a récemment marqué des points au niveau international, en faisant des promesses de régionalisation dans la cadre de la volonté de modernisation du pays. Aujourd'hui, la plupart des grandes puissances soutiennent les positions marocaines lors des débats onusiens. En conclusion, on pourrait dire que du fait de l'importance des investissements et de l'immigration marocains dans le territoire, on voit mal comment la présence du Maroc pourrait être réellement remise en cause.

**Le Maroc est encore un pays agricole et très rural. Existe t-il une modernisation de l'agriculture, en particulier via des investissements européens ? Est-ce une préoccupation du pouvoir royal ?**

L'agriculture a été le parent pauvre de la modernisation pendant longtemps. Pendant le protectorat l'irrigation avait été développée dans les plaines, car le Maroc était une colonie modèle pour la France, sa vitrine en Afrique et ailleurs. On dit que la modernisation de la France est née au Maroc : le retour des ingénieurs après l'indépendance a notamment permis le développement d'une irrigation de grande ampleur en Provence et au Languedoc.

Dans les années 70, la marocanisation de l'agriculture consistait surtout dans la reprise des terres des colons. L'interdiction d'acquisition de terres en milieu rural en est restée absolue pour les étrangers, sauf dérogation.

Aujourd'hui, l'agriculture marocaine fait vivre la plus grande partie de la population, mais mal. La surface agricole utile est composée de beaucoup de terres sèches. Le poids global de l'agriculture reste tel que les courbes de la croissance économique du pays restent

encore corollaires des courbes des précipitations. Récemment a été lancé un « Plan Vert » pour le développement de l'agriculture. Cela est une grande nouveauté, mais il faut remarquer que ce plan sectoriel est venu nettement après des plans similaires destinés à l'industrie, au tourisme, à l'artisanat, etc.

### **Qu'en est-il du respect des Droits de l'Homme ?**

C'est un point ambigu comme le reste, mais on enregistre des progrès depuis la mort de Hassan II. A son époque, il existait des bagnes, des camps d'enfermement, des lieux de torture, qui co-habitaient avec une recherche de respectabilité internationale. Avec le nouveau règne, la situation des droits de l'homme s'est améliorée. Comme en Afrique du sud, une commission a été nommée pour enquêter sur les pratiques anciennes de l'Etat (à la condition express de ne pas critiquer l'ancien roi). Cela ne signifie pas que les préoccupations sécuritaires et les réactions makhzénienne ont complètement disparu. Le régime sait souffler le chaud et le froid ; cela constitue même une partie de sa force. Par exemple, il existe une presse libre, mais elle reste en permanence à la merci d'une épée de Damoclès, qui prend en général la forme de poursuites judiciaires d'une justice peu libérée du pouvoir exécutif.

### **Pouvoir l'UE a-t-elle accordé au Maroc un statut de pays associé qui a été refusé à la Turquie ?**

Les relations politiques !

Le Maroc collabore avec la France et l'UE depuis longtemps. Le Maroc fait la police de l'immigration clandestine, ce qui a modifié les routes de l'immigration clandestine qui passent aujourd'hui par les Canaries et le Sénégal. De manière générale, le Maroc est un bon partenaire, car il est présentable au plan international. Les opportunités d'investissement dans ce pays et le bon accueil fait aux investissements étrangers ne sont pas non plus à négliger. De plus, le Maroc est un pays stable.

### **Le Maroc est stratégiquement bien situé, est-ce une cause de l'intérêt pour l'UE ?**

Oui, incontestablement. Mais il y a des nuances à apporter. Les relations du Maroc avec l'Espagne sont importantes (présence de la langue espagnole au nord du pays, investissements espagnols), mais marquées par des aspects passionnels. La présence espagnole dans les enclaves africaines de Ceuta et Melilla reste une pomme de discorde et il y a toujours des tensions. Les relations sont bien meilleures avec la France. De manière générale, le Maroc présente pour l'Europe, pour les puissances européennes, mais aussi pour les Etats-Unis un grand intérêt, qui contribue par exemple à expliquer la position favorable au Maroc de tous ces acteurs dans le conflit saharien.

### **Comment voyez vous l'avenir entre l'Algérie et le Maroc ?**

Entre ces deux pays, les relations politiques ont toujours été tendues depuis les indépendances. Les deux pays ont des postures très différentes vis-à-vis de la modernité, de la mondialisation. Leur proximité n'arrange pas les relations politiques. Par ailleurs, les échanges économiques sont très réduits. Ils le sont à cause des problèmes politiques. Mais

on sait que les relations du Maroc avec les autres pays arabes non producteurs de pétrole le sont aussi ; comme la plupart des pays du sud, l'ensemble de ces Etats ont individuellement des relations économiques beaucoup plus fortes avec les pays du nord.

Entre le Maroc et l'Algérie, le conflit du Sahara focalise une grande part des tensions. Ce conflit comporte une dimension symbolique extrêmement forte, qui contribue à conforter les régimes en place. Peut-on suggérer que de nouvelles relations s'imposeront entre les deux pays quand l'Algérie changera sa manière de voir le monde ?

**Si les entrepreneurs cherchent des relations de confiance dans leur famille, c'est parce qu'ils ne les trouvent pas ailleurs, le Maroc est-il un Etat de droit ?**

Je réponds plutôt oui, mais les relations entrepreneuriales demandent des relations de confiance sur le très long terme. Je parle de relations liées à la pérennité de l'entreprise : relations pour constituer le capital, avec les associés et non seulement de relations avec les clients et les fournisseurs. La Famille, c'est un ensemble de relations sociales obligées que l'on ne peut éluder. Comme il existe aujourd'hui beaucoup d'incertitudes, on ne peut exclure aucune forme d'assurance.

**N'y a-t-il pas de mouvements politiques qui conseillent le Roi où s'y opposent ?**

Il existe une relative liberté d'expression, sauf dans les trois domaines qui sont la religion, la patrie et le Roi. En ce qui concerne la patrie, le point sensible est la Sahara, dont on ne peut contester la marocanité. Le roi quant à lui ne peut être critiqué. Le débat d'idées se fait dans ce cadre.

Par ailleurs, les députés, le Parlement, le gouvernement et le premier Ministre lui-même ne font pas partie du premier cercle de pouvoir. Ils sont beaucoup moins puissants que les conseillers du roi. Les partis politiques sont pénalisés par leur nombre, leur émiettement, le poids des notables, le clientélisme. En milieu rural, les notables font la loi. Ce n'est qu'en ville que les partis ont une réelle influence. De plus, aux dernières élections législatives de septembre 2007, le principal parti n'a obtenu que 10% des voix. Les députés n'ont donc que peu d'influence. Le gouvernement fonctionne, mais ses décisions sont liées à beaucoup de marchandages. Quelque soit leur parti, les ministres les plus importants sont les technocrates, techniquement compétents sur un dossier. Comme le dernier gouvernement (octobre 2007) a été constitué sur une base partisane, il a suffi que ces technocrates soient formellement affiliés –parfois à la dernière minute- à un parti ou à un autre pour obtenir le poste qui était promis au parti en question.

Un parti émerge actuellement, dirigé par l'ancien numéro 2 du régime, l'ami le plus proche du roi. Cette situation trouble la vie politique. On s'est longtemps posé des questions l'évolution des relations entre les deux hommes. On pense aujourd'hui qu'il s'agit d'une stratégie concertée visant à redynamiser la vie politique marocaine.

Hors partis reconnus, il existe des mouvements clandestins, notamment dans la mouvance islamiste (il existe aussi un parti islamiste modéré, reconnu car reconnaissant la monarchie). Leur impact réel dans la société marocaine est inconnu, mais de par leur action sociale dans les quartiers défavorisés, ils jouent un rôle local assez important.



**Quelle est la place de la femme dans la société marocaine ?**

La situation n'est pas bonne, le Maroc est mal placé sur ce sujet au niveau mondial. Un nouveau statut de la famille a été édicté il y a quelques années par le roi ; il est loin d'être respecté. La question est même ressentie par les étrangères. Durant mon séjour au Maroc, en tant qu'homme, j'ai eu beaucoup plus de facilités que mes collègues femmes ; je peux dire ne pas avoir vu le même Maroc qu'elles.

Les signes d'évolution ne sont pourtant pas rares. Quelques femmes sont chefs d'entreprise. Elles sont présentes dans la politique, la culture, le journalisme, les activités sociales. Il y a des femmes ministres ou hauts fonctionnaires. Les femmes sont très nombreuses parmi les étudiants.

Beaucoup de femmes sont voilées. Certaines portent même la burka, tradition étrangère au Maroc, née dans les milieux rigoristes ou intégristes du Moyen-Orient. Une enquête avait été faite il y a quelques temps auprès des étudiantes de Casablanca pour savoir pourquoi elles portaient le voile. Une minorité a avancé des raisons religieuses. La réponse dominante évoquait une stratégie pour éviter les harcèlements dans la rue.

**Il y des députés au Maroc mais le Roi a un pouvoir absolu, quel est l'avis qui prime en cas de désaccord ?**

C'est toujours celui du Roi. L'élaboration de certaines lois peut durer des années, il faut toujours un accord préalable du Roi.

Jean-Luc Piermay. Professeur à l'université Louis Pasteur de Strasbourg

A Mulhouse, le 25 novembre 2008

Notes : Françoise Dieterich